

Evaluation des actions des PLH en faveur des personnes défavorisées en PACA

Cette fiche est destinée à
donner une information
rapide.

La contrepartie est le
risque d'approximation
et la non exhaustivité.

Pour plus de précision,
il convient de se référer
au rapport complet de
l'étude

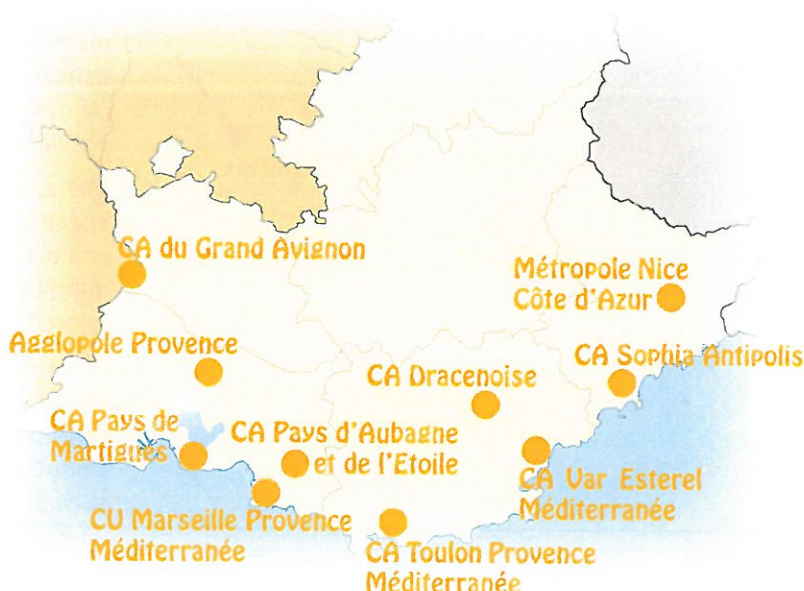
Cette étude réalisée par la Direction Territoriale Méditerranée du Cerema et conduite pour la DREAL PACA a pour objectif d'évaluer le contenu des diagnostics des Programmes Locaux de l'Habitat de la région sur la connaissance des publics défavorisés et l'adéquation entre les besoins identifiés et les actions réalisées en faveur de ces publics.

Méthodologie

10 PLH adoptés après 2010 analysés sur quatre départements ;

11 entretiens d'acteurs mobilisés sur la problématique du logement et impliqués dans le dispositif des PLH réalisés afin de connaître le degré d'implication des différents acteurs dans l'élaboration et la mise en oeuvre de PLH ;

4 exemples d'actions hors PACA analysés pour permettre de dégager des bases de pistes méthodologiques d'amélioration.



Les 10 PLH analysés

La définition des publics défavorisés varie d'un PLH à l'autre ce qui entraîne une hétérogénéité des types de publics pris en compte. Celle-ci va de la simple référence à la définition du PDALPD jusqu'à l'analyse précise des publics défavorisés par gradation de leurs degré de fragilité ou de précarité...

Les diagnostics sont souvent incomplets et basés majoritairement sur l'offre, peu abordent la définition du type de demande, car les difficultés des publics vis à vis du logement ne sont pas clairement identifiées. Cela implique une difficulté certaine pour connaître les besoins des publics visés.

Le recueil et la méthode d'analyse des données sont souvent peu structurés, il en résulte une analyse relativement hétérogène des difficultés et des besoins.

Les orientations sont souvent générales, elles sont axées sur la fluidité des parcours résidentiels ou la cohésion sociale. Il en découle des actions imprécises souvent formulées sous forme de préconisations et centrées sur la production d'une offre par typologie de produit, plus que sur la nécessité d'une approche sociale de ces publics et de leurs besoins. Quelques démarches développent une territorialisation des actions.

Devant le manque de visibilité sur les dispositifs d'accompagnement existants, l'étude met en avant un réel besoin de complémentarité et de mise en cohérence des PLH et des PDALPD, facilité par le contexte actuellement favorable d'élaboration des PLALHPD notamment.

Août 2015

Ce que les acteurs en disent...

« Les acteurs du volet social pourraient être associés plus en amont de l'élaboration du PLH »

« Un diagnostic partagé entre acteurs est nécessaire, pour faciliter la recherche de données mais aussi pour garantir la cohérence entre les territoires aux problématiques proches »

« Les remontées depuis le terrain, des acteurs associatifs est essentielle pour le diagnostic »

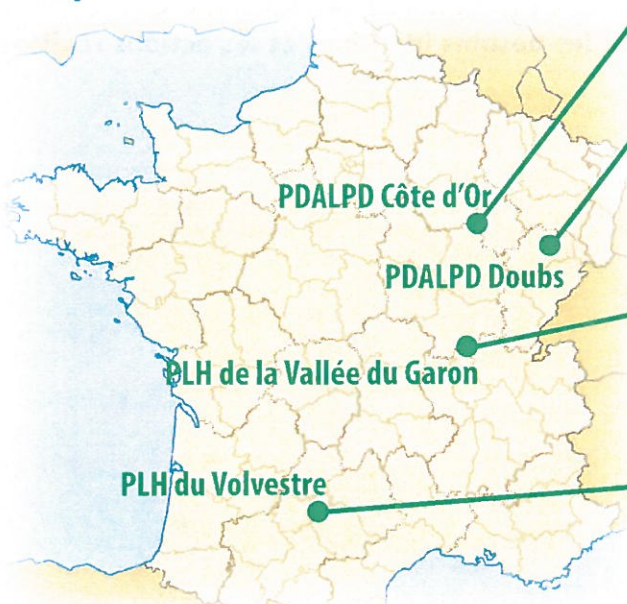
« Il faut éviter les actions sont trop imprécises pour faciliter ensuite leur mise en oeuvre »

« Les remontées depuis le terrain, des acteurs associatifs est essentielle pour le diagnostic »

« Les collectivités ont besoin de mutualiser leurs expériences pour enrichir leurs documents »

« Un travail de sensibilisation et d'accompagnement des collectivités locales est nécessaire »

4 expériences mobilisées



UNE APPROCHE GLOBALE D'ARTICULATION PLH /PDALPD

Approche sectorielle et transversale, articulation faite à l'échelle de l'EPCI, territorialisation de l'analyse des besoins

ARTICULATION DE L'ANALYSE DES BESOINS ENTRE PLH ET PDALPD

Une articulation affichée dans le PDALPD, des éléments de méthode efficaces, une déclinaison avec une entrée par public dans un des PLH du département, avec la définition d'actions pour la production d'une offre adaptée aux typologies de publics issues du PDALPD

MÉTHODE D'APPROCHE SOCIALE DES BESOINS

Spécificités des publics maîtrisées par le bureau d'étude, acteurs sociaux associés pour l'analyse des besoins et la définition des objectifs, partenariat social et commission intercommunale de logement social et très social

MÉTHODE D'ANALYSE DES BESOINS ET DE DÉCLINAISONS D' ACTIONS

Dissociation des publics selon les politiques, réunions avec l'ensemble des acteurs, corrélation avec les besoins et traduction en actions adaptées tant en typologie d'offre qu'en suivi des publics

Quelles pistes d'action et d'amélioration...

... POUR LES ACTEURS INSTITUTIONNELS?

Sensibiliser à la thématique des publics défavorisés et cadrer la définition des publics au delà d'une simple définition sectorielle par catégorie en tenant compte des gradations de difficultés sociales.

Faciliter les échanges et partages d'expérience au sein d'une instance participative réunissant l'ensemble des acteurs mobilisés sur la thématique notamment les représentants des acteurs associatifs, en vue de l'élaboration d'une stratégie de prise en compte de ces publics.

Inciter à un décroisement des actions des services et la mise en oeuvre de partenariats.

Elaborer des outils pour favoriser la cohérence et la pertinence du contenu des PLH sur la thématique et leur articulation avec les PLALHPD (porter-à-connaissance, cahiers des charges type, répertoire de données...).

Enclencher la mise en place d'un suivi spécifique via l'enrichissement de l'outil de suivi des PLH en PACA par des indicateurs adaptés, avec la nécessité de disposer d'un certain nombre de données nourries via les observatoires.

... POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES?

Travailler précisément sur le profil des ménages en difficulté vis à vis du logement sur le territoire en analysant l'ensemble des données sociales disponibles et les remontées des acteurs locaux.

Formuler des actions précises en termes quantitatif et qualitatif et définir précisément les moyens de leur mise en oeuvre sur le territoire.

S'inscrire dans une démarche partenariale avec les acteurs locaux directement impliqués dans la thématique, notamment les acteurs de terrain (travailleurs sociaux, CCAS, associations...)

Connaissance et prévention des risques - Développement des infrastructures - Énergie et climat - Gestion du patrimoine d'infrastructures
Impacts sur la santé - Mobilités et transports - Territoires durables et ressources naturelles - Ville et bâtiments durables

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Direction Territoriale Méditerranée - Pôle d'activités 30 Avenue Albert Einstein - CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3 - Tél : +33 (0)4 42 24 79 76
Siège - Cité des Mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 402 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 20 - www.cerema.fr